



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 04/02/2016

Référence
2016_02_01

Objet de la délibération
compte administratif 2015

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	28	34

Date de la convocation
28/01/2016

Date d'affichage
28/01/2016

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 34
Contre : 0
Abstention 0

L'an 2016 et le 4 Février à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de la communauté de communes du Pays d'Iroise sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

**Présents :** Mmes : BALCON Claudie, BONNARD LE FLOCH Frédérique, BRUBAN Claudine, GODEBERT Viviane, GUILLORE Alexandra, SOUDON Chantal MM : CUILLANDRE François, CALVEZ Christian, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GUEGANTON Loïc, LARS Roger, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, LORCY Armel, MOAL Gurvan, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, OGOR Pierre, PICHON Ronan, PLUCINSKI Michel, RAMONE Louis, RIOUAL Bernard, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMIN André, FAYRET Thierry, représenté par sa suppléante Mme CHALINE Nathalie

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mmes : BELLEC Claude à BONNARD LE FLOCH Frédérique, MALGORN Bernadette à M SIFANTUS Bruno, QUIGUER Tifenn à M PICHON Ronan, MM : PELLICANO Fortuné M. RIOUAL Bernard, MASSON Alain à M. NEDELEC Yohann, MOUNIER Gilles à M. TALARAMIN André, GOURVIL Armel à M. CUILLANDRE François, M. TANGUY Bernard à Mme BALCON Claudie

**Excusé(s) :** Mmes : ABIVEN Charlotte, FORTIN Laurence MM : CAP Dominique, KERMAREC Charles, LE GAC Didier, TALARMAIN Roger

**Assistaient en outre à la réunion :** Mme LE BARS Mickaèle, MM : CANN Thierry, CANTEGRIL Michel

**A été nommé(e) secrétaire :** M. TALARMIN André

**Objet de la délibération :**  
Compte administratif 2015

Monsieur NEDELEC présente les grandes lignes du compte administratif 2015.

Le Comité syndical est invité à délibérer sur le compte administratif 2015.

Il est proposé aux membres du Comité syndical d'arrêter le compte administratif 2015 comme suit :

	Résultat à la clôture de 2014	Part affectée à l'investissement exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de l'exercice 2015
INVESTISSEMENT	-43 842,43€		35 932.85 €	-7 909.58 €
FONCTIONNEMENT	143 680,83€	43 842,43€	172 829.84 €	272 668.24 €

Décision du Comité syndical :

A l'unanimité, le Président ayant quitté la séance, les membres du Comité syndical adoptent le compte administratif pour l'année 2015.

Pour extrait conforme,

A Brest, le 08 février 2016



François Cuillandre